

République du SENEGAL



Banque Arabe pour le Développement
Économique en Afrique (BADEA)

Agence des Travaux et de Gestion des Routes



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'AGEROUTE sur les conditions de gestion des contrats FIDIC (cas du silver book) dans le cadre du Programme d'Urgence des routes de Désenclavement (PUD)

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le quotidien « L'AS » du 19 décembre 2025.
2. L'Etat du Sénégal a sollicité et obtenu un financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour la construction des routes Halwar-Diattar-Guia (42 km) et Bambey-Baba Garage-Keur Samba Kane-Touba (44 km) dans le cadre du Programme d'Urgence des routes de Désenclavement (PURD).

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, compte utiliser une partie de ces fonds en vue de s'attacher les services d'un consultant pour la formation de son personnel sur la gestion des contrats FIDIC (cas du silver book).

3. Conformément aux dispositions de l'Accord de Prêt, la consultation est ouverte exclusivement aux consultants arabes et africains.
4. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement et de manière spécifique :
 - La familiarisation avec les procédures de préparation et de gestion des contrats FIDIC en l'occurrence le livre argent ;
 - La compréhension de toutes les étapes de l'exécution des contrats FIDIC/silver book ;

- La Maîtrise des techniques de prévention, gestion des litiges, contentieux et arbitrages ;
- L'amélioration des compétences professionnelles à travers une mise en pratique des connaissances acquises dans les exercices pratiques et des cas d'étude.

La formation se déroulera pendant cinq (05) jours dans un complexe hôtelier à Saly.

5. L'AGEROUTE invite, par la présente, les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (qualification dans le domaine des prestations et références concernant l'exécution de contrats analogues et d'envergure équivalente, capacités techniques et de gestion, organisation technique et managériale, etc.)
6. Le Consultant sera recruté suivant la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le montant de la proposition (sélection qualité-coût) », après présélection du candidat conformément aux règles et procédures du Décret n° 2022-2295 du 28 Décembre 2022 portant Code des Marchés Publics du Sénégal.

La présélection se fera suivant la grille d'évaluation ci-après :

✓ **Qualifications générales noté sur 15 points :**

- **Nombre d'années d'expérience générale du candidat (N) dans le domaine de la formation noté sur 05 points :**

- N supérieur ou égal à 10 ans = 05 points ;
- N entre 5 et 10 ans = 02 points ;
- N inférieur ou égal à 05 ans = 00 point.

- **Expérience générale notée sur 10 points :**

Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (à partir de 2016), en tant que cabinet, au moins deux (02) missions de formation groupée.

(notée sur 10 points ; soit cinq (5) points par mission).

✓ **Expérience en missions similaires notée sur 45 points :**

Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (à partir de 2016), trois (03) prestations de formation dans le domaine de la gestion des contrats FIDIC.

(Notée sur 45 points ; soit quinze (15) points par prestation).

NB : Seules les prestations accompagnées de certificat ou d'attestation de service fait produits par les clients bénéficiaires et d'une fiche de mission décrivant de manière succincte la consistance des prestations réalisées par le candidat, seront prises en compte.

✓ **Organisation technique et managériale notée sur 15 points :**

- Note de présentation du cabinet : 05 points
- Organisation du cabinet : 05 points
- Définition des modules de formation : 05 points

✓ **Qualifications du personnel permanent du candidat noté sur 25 points :**

Le candidat devra mobiliser pour les besoins de la mission de formation, le personnel suivant :

- **Un (1) expert en gestion de projet ou en passation de marchés noté sur 25 points**

Il devra avoir une formation de niveau Bac + 5 au moins en Génie Civil, management de projet, passation de marchés ou équivalent. (Noté sur 25 points)

NB : Les diplômes ou copies légalisées justifiant la qualification du personnel doivent être transmis.

Le nombre minimum de points requis est de soixante-dix (70).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 8h à 17h (GMT).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann
Résidence Dakar,**

Tel: (+221) 33 869 07 51

E-mail : rndour@ageroute.sn , mka@ageroute.sn avec copie à ageroute@ageroute.sn

8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Direction de Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **03 septembre 2026 à 10 heures 30 minutes** à précises (GMT) et porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant pour la formation du personnel de l'AGEROUTE sur la gestion des contrats FIDIC (cas silver book) dans le cadre du Programme d'Urgence des routes de Désenclavement (PUD)** ».

Les manifestations d'intérêt seront rédigées en français ; celles qui seront soumises dans une autre langue seront rejetées.

Le Directeur Général

Moustapha FALL